

BAC PRO

GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Emile Combes – 17800 PONS
Tel : 05.46.91.86.45
Contact animateurs pédagogiques : Elodie RAYNAUD

LE MÉTIER

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un personnel qualifié capable de prendre en charge des chantiers dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage de sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués.

Il organise des chantiers (durée, méthode, matériels, matériaux, personnel), les met en place et en assure le suivi.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Techniques d'assainissement.
- Hygiène immobilière.
- Nettoyage et dépollution des sites industriels.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Chef de chantier.
- Conducteur de travaux.
- Technicien en traitement des déchets.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une Seconde de Baccalauréat professionnel Gestion des pollutions ou d'un CAP du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 2 à 7 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1540 h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP14899

Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 17/07/2012

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS métiers des services à l'environnement

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8820€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

